

Ary Chalus : “je ne serai plus intransigeant avec l’Etat”

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

25 mars 2016



L’ombre de Victorin Lurel va planer longtemps sur cette élection de Philippe Kalil à la présidence du port de Guadeloupe. Marie-Luce Penchard et Ary Chalus ont évité de le désigner nommément comme responsable de l’infortune du président de Région à cette élection. Ils ont préféré concentrer leur courroux sur l’État. La belle affaire ! Ils n’en pensaient pourtant pas moins. Sauf qu’incriminer directement l’ancien président de Région reviendrait à reconnaître qu’il a gardé intact son aura auprès du pouvoir en place. Ce n’était pas précisément le but recherché. Du coup, l’État en a pris plein la tête. Mais plusieurs éléments ont été passés sous silence dans cette affaire. Le port est un établissement public propriété de l’État. Et ce dernier entend le rester et le montrer. C’est vrai au niveau de l’organisation de la gouvernance portuaire où l’autorité étatique intervient en amont comme en aval. En se réservant le plus grand nombre de sièges et de voix (quatre) au sein du conseil de surveillance, il est évident que l’État n’a pas l’intention d’y faire de la figuration ou d’observer une quelconque neutralité. C’est son poids en amont. Pour être sûr que les décisions du conseil d’administration seront correctement appliquées, le président du directoire, qui est le véritable patron du port, est un fonctionnaire désigné en Conseil des ministres. C’est la volonté de l’État de contrôler en aval. L’objectif n’est pas de montrer sa toute-puissance, mais d’être garant de l’intérêt général, dans une communauté portuaire, où tous les acteurs sont d’abord mus par leurs intérêts particuliers. Ce qui n’empêche d’ailleurs pas des rentes de situation de se développer jusqu’à se transformer en monopole.

Les cris d’orfraie de Marie-Luce Penchard sont quelque peu outranciers, voire ridicules pour quelqu’un qui a été ministre de la République et qui

devrait en connaître les rouages. D'autant plus que son prédécesseur au poste de ministre de l'Outre-mer Yves Jego, et tout le gouvernement à l'époque du LKP en 2009, avaient réussi à faire tourner en bourrique le préfet alors en poste, Nicolas Desforges, à force d'ordres et de contre-ordres, tous plus ineptes les uns que les autres. Les injonctions du pouvoir, elle connaît donc suffisamment pour ne pas jouer les vierges effarouchées. Cela dit, en critiquant le vote de l'État via une tribune qu'elle s'est offerte dans France-Antilles, l'ex-ministre campe son rôle d'opposant politique. En revanche, on peut se demander à quel titre s'est exprimé aussi vertement le président du MEDEF Guadeloupe, avec d'ailleurs " les mêmes éléments de langage " que ceux utilisés par Marie-Luce Penchard ? Le MEDEF Guadeloupe veut-il démontrer qu'il tire les ficelles politiques ?

Ary Chalus lors de l'interview qu'il a accordée au Courrier de Guadeloupe a exprimé sa volonté de prendre la pleine mesure du rôle économique primordial du port. " L'un des principaux leviers économiques de la Guadeloupe ", selon ses propres mots. C'est un excellent programme. Sans en être le président, Ary Chalus peut exprimer fortement la marque de la Région dans la politique du port. Il plaide en faveur d'une meilleure répartition des moyens en faveur des ports de Basse-Terre et de Marie-Galante. La Région devra prendre aussi toute sa part dans la fixation des taux de redevance payés par les transporteurs maritimes et les consommateurs. " Pourquoi à l'inverse de la Martinique, les consommateurs guadeloupéens paient-ils davantage ? ", comme s'interroge Louis Dessout dans l'interview qu'il nous a accordé. S'approprier de ces vraies questions est la meilleure réponse que le président de Région puisse apporter après la défaite qu'il a connue à l'élection de la présidence du port. Qu'il soit également exigeant avec l'État comme il l'a promis. C'est le plus sûr moyen que la Guadeloupe aille vers l'excellence.